

Réf: Dossier N° 071536

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABY TRANSIT-SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 141, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 17/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABY TRANSIT-SARL »

Objet :

- IMPORT/EXPORT.
- VENTE DE TERRAINS, MAISON, VOITURE etc....
- COMMERCE GENERAL

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 141, Ilot N/D

Dirigeant(s) : M ASSANVO YVES (GÉRANT), Mlle GOUGLIN TRAZIE LOU IRIE BENEDICTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00277 du 24/01/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°02942/GTCA/RC/2022 du 24/01/2022

